

## Offre d'emploi Animateur(-trice)-technico-réalisateur(-trice) Radio

Numéro de l'offre pole emploi : la référence 123SDSB.

L'Association pour la Communication en Terres de Lorraine porte un service radiophonique nommé Radio Déclic.

Sur un secteur de diffusion majoritairement rural à l'échelle du Pays Terre de Lorraine, dans le champ de la culture, de la communication et de l'éducation populaire, l'association a pour objet :

- de contribuer à la diversité culturelle et à la diffusion d'une information sociale de proximité.
- de favoriser l'expression de tous et la créativité de chacun.
- de créer, gérer et développer des outils de communication au service des citoyens.
- d'initier des **événements culturels** : débat, partage, manifestation artistique et/ou festive et toutes actions d'éducation populaire, contribuant ainsi à la diversité culturelle, au développement d'un esprit critique, à la promotion de projets à valeur humaniste et sociale.

## **Vos missions:**

- Animation d'antenne en direct ou en différé d'émissions.
- Conduite de projets d'émissions radiophoniques.
- Préparation et réalisation de chroniques, d'interviews, d'annonces et des informations locales
- Réalisation et montage d'émissions et de reportages
- Rédaction d'articles sur le site de Radio Déclic : www.radiodeclic.fr
- Animation d'ateliers et de formations.

**Compétences requises :** Bonne connaissance du milieu associatif et de son fonctionnement. Savoir utiliser le matériel radiophonique et réaliser un montage. Capacité à travailler en équipe. Capacité à s'organiser et à être autonome. Qualités indispensables : bienveillance, curiosité, esprit critique.

**Spécificités liées au poste :** Flexibilité des horaires de travail, Mobilité régulière (permis B et véhicules exigés).

## En résumé :

Poste: Animateur technico-réalisateur

Secteur : Édition et diffusion de programmes radio

Localité : ACT-Radio Déclic, siège 1 place de l'église à Villey-le-Sec (54840)

type de contrat : CDD de 12 mois. Temps complet.

**Salaire brut :** selon la Convention Collective Nationale de la radiodiffusion N°3285. Avantages sociaux. Possibilité de télétravailler. Indemnisation des frais de déplacement.

Candidature (<u>CV + lettre de motivation</u>) à adresser à **Mme CORNOT Émilie**, coordinatrice de projets associatifs de l'ACT, à : <u>coordination@radiodeclic.fr</u> **jusqu'au 6 décembre**. Possibilités d'accompagner un CV audio à votre candidature.

Publié le : 18/11/2021